

Code de conduite professionnelle pour les fournisseurs





# Contenu



Introduction	3
Vision	9
Objectif	
Conformité	4
Responsabilité	4
Environnement	5
Identifier les problèmes clés et définir des objectifs d'amélioration continue	6
Gérer de manière proactive les risques environnementaux	6
Promouvoir les risques environnementaux	6
Promouvoir la responsabilité environnementale	6
Adopter des technologies et des systèmes respectueux de l'environnement	6
Social	••• 7
Respecter la liberté d'association et la négociation collective	
Aucun travail forcé et obligatoire	7
Pas de travail des enfants	
Pas de discrimination	
Prévenir le harcèlement et l'abus de travail	
Promouvoir la diversité des fournisseurs	
Approvisionnement en minéraux de conflit	8
Fournir un lieu de travail sain et sûr	
Protéger les communautés pendant la production et le transport .	

Gou	ivernance	9
$S_0$	ensibiliser et assurer le transport	9
É	Eviter les conflits d'intérêts	9
P	as de pots-de-vin ou de corruption	9
R	Respecter une concurrence loyale et une comptabilité précise 10	)
P	Protéger les informations10	)
R	Respecter le commerce international et les parties concernées 10	)
P	romouvoir la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement 1	1
$S_i$	ignaler une mauvaise conduite et des représailles1	1

# Introduction

#### **Vision**

Dow a pour ambition de devenir l'entreprise de science des matériaux la plus innovante, centrée sur le client, inclusive et durable au monde. Notre objectif est d'offrir une croissance de la valeur et des performances de premier ordre, tout en soutenant la transition vers une société plus durable et plus saine. Des questions telles que la protection du climat, l'économie circulaire et des matériaux plus sûrs sont au cœur de notre licence d'exploitation et de notre croissance future. Dow reconnaît l'urgence de résoudre ces problèmes complexes. Nous vivons avec les conséquences du changement climatique. Nous voyons des déchets plastiques dans nos océans. Ces problèmes sont prioritaires pour beaucoup, des consommateurs aux investisseurs, y compris nos enfants.

Pour Dow, le développement durable est un parcours permanent d'amélioration et de découverte de nouvelles tendances à l'horizon. En 2020, nous avons accéléré nos engagements en matière de développement durable et annoncé de nouveaux objectifs en matière de protection du climat et d'économie circulaire. Grâce à notre objectif de « protection du climat », nous visons à réduire nos émissions nettes annuelles de carbone de 5 millions de tonnes métriques d'ici 2030. soit une réduction de 15 % par rapport à notre référence. Et Dow prévoit d'être neutre en carbone d'ici 2050, conformément à l'Accord de Paris. Il ne sera pas facile d'y arriver. Pour parvenir à une véritable neutralité carbone, nous avons besoin d'une technologie et d'une pensée de changement progressif. Nous progressons déjà.

Notre objectif « boucler la boucle » reflète notre engagement à travailler directement avec nos clients, les propriétaires de marques et la chaîne de valeur pour repenser et promouvoir les applications d'emballage réutilisables ou recyclables, comme notre technologie RecycleReady pour les applications d'emballage. Notre objectif « arrêter le gaspillage » est notre engagement à collaborer avec les parties prenantes et à investir dans des technologies et des infrastructures clés qui augmentent considérablement le recyclage mondial.

Pour atteindre nos objectifs, Dow a besoin de collaboration, en particulier avec notre chaîne de valeur. Il faudra plusieurs parties prenantes dans une chaîne de valeur complexe travaillant ensemble pour trouver des solutions qui capturent toute la valeur de nos matériaux tout en conservant les meilleures performances ESG. Les performances ESG signifient aller au-delà du besoin d'être responsable sur le plan environnemental et social aujourd'hui ; les meilleures performances prennent également aujourd'hui des décisions qui planteront les graines pour un avenir circulaire à faible émission de carbone.

Nous encourageons nos fournisseurs à se joindre à nous de manière proactive sur la voie de la réalisation de l'ambition de Dow. Ce document définit les directives que nous demandons à nos fournisseurs de suivre, mais suggère également des pratiques plus progressives qui s'alignent sur notre approche du développement durable.

Merci de participer au parcours de développement durable de Dow!



## **Objectif**

Le présent Code de conduite professionnelle pour les fournisseurs (ciaprès, le Code des fournisseurs) suit les principes du Pacte mondial des Nations Unies et est organisé en trois sections : Environnement, Société et Gouvernance.

Dow s'engage à respecter les **principes** obligatoires énoncés dans le présent Code des fournisseurs et attend de ses fournisseurs qu'ils fassent de même. Le respect des exigences obligatoires spécifiées cidessous est considéré comme une condition préalable non négociable à toute collaboration avec Dow.

Nous nous engageons également à l'amélioration continue et nous favoriserons la collaboration avec nos fournisseurs partenaires qui non seulement respectent les exigences obligatoires, mais appliquent également les **meilleures pratiques** décrites ci-dessous. Ces principes reflètent la vision progressive de Dow en matière d'ESG et pourraient devenir obligatoires à l'avenir.

Nous savons également que le développement durable est un parcours en constante évolution. À ce titre, le Code des fournisseurs continuera d'évoluer au fil du temps, et nous attendons de nos fournisseurs qu'ils nous accompagnent dans ce parcours vers un avenir plus durable. À cette fin, veuillez noter la date de ce document. Dow se réserve le droit de modifier, réviser ou changer le présent Code des fournisseurs à sa seule discrétion à tout moment.

#### Conformité

L'application du présent Code des fournisseurs dans un pays ou une juridiction particulière doit être conforme à toutes les lois, directives ou réglementations applicables. Dans les cas où les principes énoncés dans le présent Code des fournisseurs dépassent les exigences de la loi, les fournisseurs sont toujours tenus de suivre le Code des fournisseurs lorsque cela est légalement autorisé.

Dow s'attend à ce que les fournisseurs mettent en œuvre des systèmes et des contrôles pour promouvoir le respect des lois en vigueur et des principes énoncés dans ce Code, y compris les politiques, la formation, le suivi et les mécanismes d'audit. Les fournisseurs sont également tenus d'informer leurs employés des principes énoncés dans le présent Code des fournisseurs.

Les fournisseurs doivent appliquer ces principes ou des principes similaires aux sous-traitants et aux fournisseurs avec lesquels ils collaborent pour fournir des biens et des services à Dow.

Les fournisseurs directs doivent effectuer une évaluation des risques de leur chaîne d'approvisionnement et fournir à Dow une visibilité sur les risques et les stratégies d'atténuation.

Les fournisseurs doivent fournir des efforts raisonnables pour divulguer des informations concernant l'impact sur l'environnement et sur les questions sociales, par exemple sur un site Web ou un rapport accessible au public. Les problèmes les plus importants pour Dow sont :

- Atténuation du changement climatique, réduction des déchets et sécurité des matériaux
- · Santé et sécurité des employés et de la communauté locale
- · Respect des droits de l'homme

# Responsabilité

Dow attend de ses partenaires de la chaîne d'approvisionnement qu'ils conservent la documentation nécessaire pour démontrer la conformité aux principes stipulés dans le présent Code des fournisseurs et se réserve le droit d'évaluer, de surveiller et d'auditer la conformité des fournisseurs au présent Code des fournisseurs. La collaboration avec les fournisseurs qui ne se conforment pas au présent Code des fournisseurs peut être interrompue et/ou connaître une exclusion pour des affaires futures. Les fournisseurs doivent rapidement mettre en œuvre des mesures correctives. Dow peut évaluer la conformité par le biais d'organisations telles que « Together for Sustainability » (TfS), une initiative d'entreprises chimiques multinationales visant à engager leurs chaînes d'approvisionnement et d'autres parties prenantes pour faire progresser le développement durable. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils coopèrent et répondent à ces demandes, le cas échéant.

# Environnement

Dow accélère ses actions pour protéger les personnes et la planète en se basant sur la compréhension du cycle de vie de ses produits : leurs sources d'énergie et de matières premières, les processus de fabrication, les utilisations et les applications, et la manière dont ils sont traités après utilisation. Notre programme ESG englobe tous les aspects de l'environnement, notamment la préservation des ressources naturelles, la conservation de l'eau, l'adoption des énergies renouvelables et l'économie circulaire.

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils fassent de même conformément aux principes fondamentaux suivants.



## Identifier les problèmes clés et définir des objectifs d'amélioration continue

Dow a identifié des domaines dans lesquels nous pensons pouvoir faire la plus grande différence et favoriser le changement à l'échelle de l'industrie : protection du climat, économie circulaire et matériaux plus sûrs. À cette fin, nous avons adopté des objectifs visant à atteindre la neutralité carbone de l'ensemble de l'écosystème de Dow d'ici 2050, à collaborer pour recycler ou réutiliser 1 million de tonnes de déchets plastiques d'ici 2030, et à permettre le recyclage ou la réutilisation de 100 % de nos produits vendus dans des emballages d'ici 2035. Nos ambitions vont audelà de nos propres opérations et s'étendent à la chaîne de valeur en amont et en aval. Nous suivons nos progrès vers ces objectifs grâce à des mesures ESG en constante évolution et les données ESG des fournisseurs sont un élément clé de cet effort.

#### **Obligatoire**

Le fournisseur doit prendre des mesures pour suivre et améliorer continuellement ses performances environnementales dans toutes ses opérations, tous ses produits et tous ses services. Les fournisseurs doivent quantifier et rapporter des mesures ESG significatives en suivant des méthodologies établies telles que le Protocole sur les gaz à effet de serre, le Cadre du Conseil mondial des émissions logistiques, le Cadre de recherche du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable et l'Indice mondial des rapports qu'ils peuvent continuellement mesurer au fil du temps.

## Bonne pratique

Dow favorisera les fournisseurs qui fixent des objectifs à court et à long terme pour atteindre la neutralité carbone, éliminer les déchets plastiques et d'autres préoccupations spécifiques aux opérations et à la chaîne d'approvisionnement du fournisseur. En outre, Dow recommande aux fournisseurs de divulguer publiquement leurs indicateurs et objectifs ESG via des plateformes telles que CDP et Ecovadis, en commencant par les indicateurs climatiques clés des émissions de carbone annuelles de Scope 1, 2 et 3, et les empreintes carbone des produits.

## Gérer de manière proactive les risques environnementaux

Dow est à la pointe du développement de plans sociétaux qui intègrent des solutions de politique publique, la science et la technologie, et l'innovation de la chaîne de valeur pour faciliter la transition vers une planète et une société durables. Par exemple, Dow est un partenaire engagé de l'Opération Clean Sweep, qui travaille de manière proactive pour prévenir la perte de granulés, de flocons et de poudre dans l'environnement marin.

#### **Obligatoire**

Les fournisseurs doivent identifier, quantifier et traiter de manière proactive les risques et les impacts environnementaux au sein du processus de production, de distribution et de transport, ainsi que tout au long du cycle de vie de leurs produits et services. En particulier, les fournisseurs de logistique et de fabrication externe sont tenus d'adopter des programmes de réduction des pertes de granulés tels que l'Opération Clean Sweep.

## Bonne pratique

Dow favorisera les fournisseurs qui anticipent les tendances réglementaires et répondent aux demandes du marché en matière de durabilité des produits.

## Promouvoir la responsabilité environnementale

Protéger les personnes et l'environnement est la base de toutes les actions et de toutes les décisions de Dow.

## **Obligatoire**

Chacun des fournisseurs de Dow a la responsabilité de s'assurer que ses produits et ses activités sont conformes aux normes gouvernementales ou internationales applicables, selon celles qui sont les plus strictes. Les fournisseurs doivent mettre en place des systèmes pour assurer une gestion sûre des déchets, des émissions atmosphériques et des rejets d'eaux usées.

## **Bonne pratique**

Dow favorisera les fournisseurs qui cherchent des moyens de minimiser l'utilisation des ressources non renouvelables, d'utiliser toutes les ressources plus efficacement et de minimiser l'impact environnemental de leurs opérations.

## Adopter des technologies et des systèmes respectueux de l'environnement

Dow cultive un changement d'état d'esprit sociétal sur la valeur et la nécessité d'intégrer des perspectives et des collaborations diverses pour répondre aux défis mondiaux. L'innovation, la mise en œuvre et la mise à l'échelle de nouvelles technologies et de nouveaux systèmes pour réduire les impacts environnementaux. accélérer la transition vers l'énergie propre et faire progresser l'économie circulaire sont au cœur de ce changement.

#### **Obligatoire**

Dow attend de ses fournisseurs qu'ils développent, adoptent et promeuvent des processus de production plus propres, des technologies de prévention de la pollution, des technologies de surveillance des fuites utilisant des technologies de nouvelle génération, dans la mesure du possible.

#### **Bonne pratique**

Dow favorisera les fournisseurs qui participent et promeuvent les collaborations pour développer des solutions technologiques et systèmes innovants qui fonctionnent dans tous les secteurs.



# Social

Le Respect d'autrui est une valeur fondamentale de Dow. Nous encourageons nos fournisseurs à respecter les normes les plus élevées en matière de respect des droits de l'homme de leurs employés et à les traiter équitablement, conformément à toutes les lois applicables.

# Respecter la liberté d'association et de négociation collective

#### **Obligatoire**

Les fournisseurs respecteront le droit légal de libre association des employés, ainsi que leur droit légal d'adhérer, de former ou de ne pas adhérer à un syndicat ou de s'engager autrement dans une négociation collective.

## Aucun travail forcé et obligatoire

#### **Obligatoire**

Les fournisseurs n'utiliseront pas de travail forcé ou involontaire, y compris le travail pénitentiaire, la servitude pour dettes, le travail servile ou le travail des esclaves, la traite des êtres humains ou toute autre forme de travail involontaire

## Pas de travail des enfants

## **Obligatoire**

Les fournisseurs se conformeront à toutes les lois applicables en matière de travail des enfants et veilleront à ne pas employer de personnes n'ayant pas l'âge minimum légal local pour travailler.

#### Pas de discrimination

## **Obligatoire**

Les fournisseurs ne feront aucune discrimination dans aucune condition d'emploi sur la base de l'âge, de la race, de la couleur, de l'origine nationale, du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'identité ou de l'expression sexuelle, du handicap physique ou mental, de la religion, de l'appartenance syndicale, du statut militaire ou d'ancien combattant, du statut marital ou familial, ou de toute autre caractéristique personnelle sans rapport avec la performance professionnelle ou tout autre facteur protégé par la loi applicable.

## Prévenir le harcèlement et l'abus de travail

#### **Obligatoire**

Les fournisseurs veilleront à ce que leurs employés ne soient pas soumis à un harcèlement psychologique, verbal, sexuel ou physique, à des intimidations ou à toute forme d'abus, et se conformeront à toutes les lois en vigueur en matière de harcèlement et d'abus des employés. Les cas de harcèlement, d'intimidation et/ou d'abus seront traités avec sérieux et respect. Les employés signalant une non-conformité à ces aspects ne doivent pas subir de représailles et se voir accorder des procédures transparentes, équitables et confidentielles qui entraînent une résolution rapide, impartiale et équitable des difficultés qui peuvent survenir dans le cadre du processus.

#### Promouvoir la diversité des fournisseurs

## **Bonne pratique**

Les fournisseurs doivent favoriser et mettre en pratique une culture d'inclusion et s'efforcer d'améliorer la diversité globale de leur main-d'œuvre. Ils sont encouragés à avoir un programme actif de diversité des fournisseurs et à soutenir les entreprises et les communautés où Dow exerce ses activités en s'engageant auprès des petites entreprises, des entreprises détenues par des minorités et des femmes et d'autres catégories diverses. Dow recommande vivement d'établir des systèmes pour suivre les diverses dépenses et communiquer ces informations à Dow.

## Approvisionnement en minéraux de conflit

## **Obligatoire**

Les fournisseurs ne peuvent pas fournir de produits contenant de l'étain, du tantale, du tungstène ou de l'or (les « Minéraux de Conflit ») qui financent directement ou indirectement, ou profitent à des groupes armés et causent des violations des droits de l'homme.

## **Obligatoire**

Le Fournisseur ne se procurera pas de minéraux de conflit provenant de la République démocratique du Congo ou des pays voisins (les « Pays couverts ») d'une manière qui finance ou profite directement ou indirectement aux groupes armés dans les Pays couverts. Le Fournisseur s'approvisionnera en minéraux provenant de zones de conflit auprès de fonderies qui ont été validées comme respectant le Processus d'assurance des minéraux responsables de l'Initiative relative aux minéraux responsables. Le fournisseur s'engage à respecter toutes les lois et réglementations applicables relatives aux minéraux provenant de zones de conflit et accepte de fournir toutes les informations nécessaires demandées par Dow concernant les produits fournis par le Fournisseur afin que Dow puisse obtenir des réponses à ses demandes raisonnables sur le pays d'origine et satisfaire à son obligation de vigilance en ce qui concerne les minéraux provenant de zones de conflit.

## Fournir un lieu de travail sain et sûr

## **Obligatoire**

Les fournisseurs se conformeront à toutes les lois applicables en matière de santé et de sécurité sur le lieu de travail. Les fournisseurs fourniront un lieu de travail sûr et sain à leurs employés, y compris des contrôles appropriés, des procédures de travail, une protection contre l'exposition à des matières dangereuses et un équipement de protection individuelle approprié. Tous les employés doivent avoir accès à des conditions de travail propres, sûres et raisonnables. Leurs installations (y compris les opérations et les dortoirs) doivent être propres, saines et sûres, avec un accès adéquat à l'eau potable, aux installations sanitaires, à l'air frais et à l'éclairage. Les fournisseurs fourniront une formation sur la sécurité des processus de travail ainsi que sur les procédures d'intervention d'urgence.

# Protéger les communautés pendant la production et le transport

## **Obligatoire**

Les fournisseurs respecteront toutes les lois en vigueur sur le transport. Les fournisseurs auront des systèmes en place pour assurer un transport sûr et sécurisé des matériaux. Cela inclut la prise en compte de la sélection des prestataires de services logistiques (y compris les entrepôts et terminaux), la sélection et l'inspection des conteneurs de transport, le chargement et le déchargement des conteneurs de transport, la sécurisation et l'étanchéité des conteneurs de transport, et la réponse aux urgences.

#### **Obligatoire**

Les fournisseurs disposeront de systèmes pour surveiller, analyser, signaler et communiquer tout incident de sécurité dans leurs installations de production. Les évaluations des risques seront effectuées de manière proactive et régulière. Les fournisseurs prendront des mesures spécifiques et proactives pour éviter d'interrompre les canaux d'approvisionnement de Dow.



# Gouvernance

Dow attend de ses fournisseurs qu'ils mènent leurs activités de même que Dow s'efforce de mener ses activités : de manière éthique et en conformité avec la loi.

## Accroître la sensibilisation et dispenser une formation

## Bonne pratique

Les fournisseurs sont encouragés à sensibiliser leur personnel et leurs travailleurs au présent Code des fournisseurs et à leur fournir une formation sur l'éthique professionnelle, en particulier dans le cadre de leurs emplois spécifiques (par ex., offrir et recevoir des cadeaux pour le personnel des achats).



## Éviter les conflits d'intérêts

## **Obligatoire**

Les fournisseurs éviteront toute interaction avec un employé de Dow qui pourrait entrer en conflit ou sembler entrer en conflit, avec cet employé agissant dans le meilleur intérêt de Dow. Cela inclut également l'offre de paiements ou d'opportunités d'emploi aux employés de Dow. Tout conflit d'intérêts, dont le fournisseur a connaissance, dans le cadre de toute transaction commerciale avec Dow, y compris, mais sans s'y limiter, toute propriété ou tout intérêt bénéficiaire dans l'activité d'un fournisseur par un fonctionnaire, un représentant d'un parti politique ou un employé de Dow, doit être rapidement déclaré à Dow pour permettre une action appropriée.

## Pas de pots-de-vin ou de corruption

#### **Obligatoire**

Les fournisseurs ne se livreront à aucune forme de corruption commerciale, d'extorsion, de fraude, ni n'offriront aucune incitation à un employé de Dow ou à la famille ou aux amis d'un employé de Dow afin d'obtenir ou de conserver des activités de Dow. Les fournisseurs se conformeront à la loi américaine Foreign Corrupt Practices Act, à la loi britannique Bribery Act et à toutes les autres lois locales ou autrement applicables relatives à la corruption de fonctionnaires et maintiendront des procédures adéquates pour empêcher tout comportement illégal dans toutes les transactions commerciales entreprises par le fournisseur.

## **Obligatoire**

Tout divertissement ou représentation d'affaires sera de nature raisonnable, entièrement dans le but de maintenir de bonnes relations d'affaires et n'aura pas pour but d'influencer de quelque manière que ce soit les décisions commerciales de Dow. Les fournisseurs respecteront le fait que les employés de Dow ne donnent ou n'acceptent aucun cadeau, divertissement ou faveur qui pourrait compromettre ou soulever des doutes sur la neutralité des décisions prises par Dow ou le fournisseur. Les fournisseurs connaissent et respectent nos exigences.

# Respecter une concurrence loyale et une comptabilité précise

## **Obligatoire**

Les fournisseurs se conformeront à toutes les lois applicables en matière de concurrence loyale et d'antitrust et ne se livreront à aucune forme de blanchiment d'argent ni n'accepteront sciemment des fonds acquis par des moyens illicites. Aucune information confidentielle en possession du fournisseur concernant Dow ne doit être utilisée pour s'engager dans ou soutenir le délit d'initié. Toutes les transactions commerciales doivent être effectuées de manière transparente et enregistrées avec exactitude dans les livres et registres du fournisseur. Les fournisseurs conserveront, et fourniront à Dow sur demande, des registres exacts liés à la concurrence loyale et à la comptabilité exacte de toutes les questions liées aux activités du fournisseur avec Dow.

## Protéger les informations

## **Obligatoire**

Les fournisseurs protégeront les informations confidentielles de Dow, y compris les informations personnelles, et agiront pour empêcher leur utilisation abusive, vol, fraude ou divulgation inappropriée et se conformeront à toutes les lois applicables en matière de confidentialité des données. Les fournisseurs doivent protéger et respecter la propriété intellectuelle de Dow. Les fournisseurs doivent prendre toutes les précautions nécessaires pour traiter, discuter ou transmettre des informations sensibles ou confidentielles qui pourraient affecter Dow, ses employés, ses clients, la communauté commerciale ou le grand public. Toute information confidentielle et/ou propriété intellectuelle sous licence ne doit être utilisée qu'aux fins prévues et désignées.

## **Bonne pratique**

Les fournisseurs doivent disposer d'un niveau approprié de cybersécurité dans leurs systèmes, communications, etc. pour éviter et atténuer les cyber-risques potentiels, en particulier ceux qui peuvent également mettre en danger Dow pendant notre interaction commerciale. Les fournisseurs doivent effectuer des évaluations périodiques des risques et des vulnérabilités en matière de cybersécurité, y compris le recours à des professionnels qualifiés en cybersécurité, le cas échéant. Il doit y avoir un plan de continuité des activités et un plan de continuité de la cybersécurité établis et mis à jour, spécifiant les contrôles et la sécurité mis en œuvre, un plan de communication et un programme de reprise solide. Les fournisseurs sont encouragés à sensibiliser à la cybersécurité en organisant des discussions avec leurs équipes.



# Respecter le commerce international et les parties concernées

#### **Obligatoire**

Les fournisseurs respecteront toutes les lois en vigueur sur le commerce international. Les fournisseurs fourniront à Dow la documentation nécessaire pour se conformer aux lois d'importation/exportation, respecteront toutes les sanctions commerciales et embargos applicables, et mettront en œuvre des pratiques et procédures pour assurer la sécurité de leur chaîne d'approvisionnement en vertu des réglementations applicables. Le cas échéant, les fournisseurs présenteront des documents pour soutenir l'éligibilité de leur produit en vertu d'un Accord de libre-échange.

Les fournisseurs ne peuvent recourir à aucun fournisseur de services, de matériaux ou d'équipements qui (a) est situé dans un pays soumis aux sanctions économiques des Nations Unies, des États-Unis ou de l'UE (ou qui agit au nom de personnes ou d'entités situées dans ces pays) ou (b) figure sur des listes de personnes soumises à des restrictions ou interdites conservées par les Nations Unies, les États-Unis, l'UE ou le pays de fabrication, d'origine/ de destination de la cargaison. Les expéditeurs doivent contrôler tous les navires, conteneurs et autres équipements ainsi que leurs propriétaires afin de garantir la conformité à cette exigence.

# Promouvoir la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement

#### **Obligatoire**

Les fournisseurs conservent des dossiers adéquats sur leurs fournisseurs directs et sont en mesure de retracer les volumes jusqu'aux sites d'approvisionnement

## Bonne pratique

Les fournisseurs s'engagent activement dans leur chaîne d'approvisionnement afin d'y accroître la transparence et la traçabilité et sont en mesure de remonter jusqu'à leur origine. Les fournisseurs peuvent faire progresser la traçabilité en collaborant avec des groupes industriels, des ONG et d'autres parties prenantes.

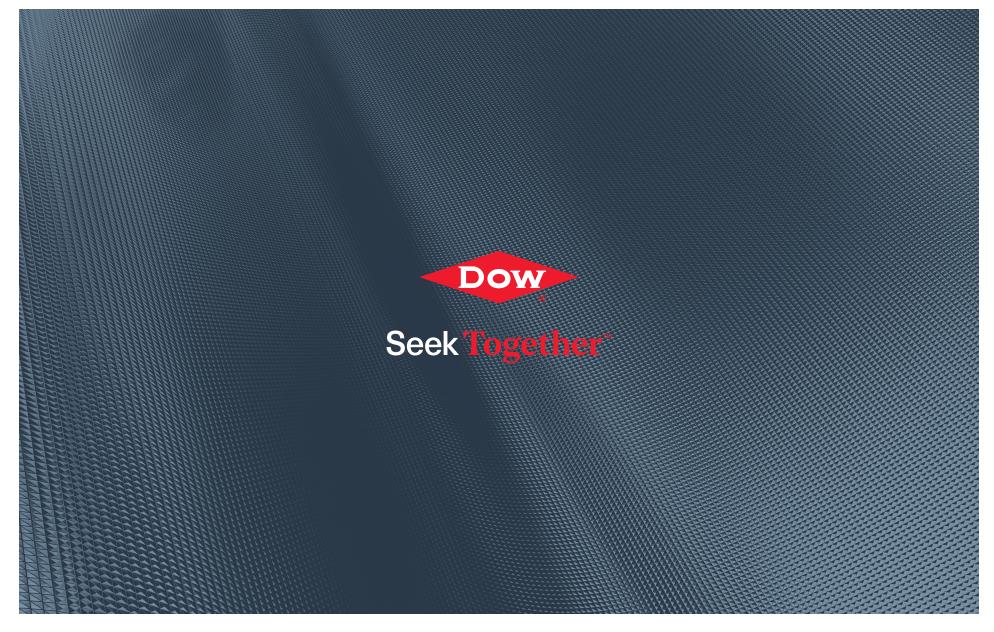
## Signaler les fautes professionnelles et les représailles

## **Bonne pratique**

Les fournisseurs qui pensent qu'un employé de Dow ou toute personne agissant pour le compte de Dow s'est livré à une conduite illégale ou autrement inappropriée en ce qui concerne leurs activités avec le fournisseur doivent signaler le problème à Dow. Les fournisseurs doivent également signaler toute violation potentielle du présent Code des fournisseurs. Les cas peuvent être signalés via la ligne EthicsLine de Dow (https://secure.ethicspoint.com/domain/media/en/ gui/23573/index.html). La relation d'un fournisseur avec Dow ne sera pas affectée et le fournisseur ne fera pas l'objet de représailles de guelque manière que ce soit suite au signalement honnête d'une mauvaise conduite potentielle.

En outre, les fournisseurs sont encouragés à établir des moyens permettant de signaler les fautes professionnelles sans risque de représailles au sein de leurs organisations respectives.





 $Images: dow\_72090625704, dow\_72073486564, dow\_70014423223, dow\_67269913447, dow\_68085885117, dow\_68561278334, dow\_72474101616, dow\_68085885117, dow\_680858117, dow\_68085885117, dow\_680858117, dow\_6$ 

Avertissement : Tous les droits de propriété des brevets, quels qu'ils soient, détenus par Dow ou des tiers sont réservés. Les modalités d'utilisation et les réglementations en vigueur peuvent évoluer avec le temps et varier d'un pays à l'autre ; par conséquent, il est de la responsabilité de l'acheteur de déterminer, d'une part, si les produits et les informations contenues dans ce document conviennent à l'usage qu'il compte en faire et, d'autre part, de veiller à ce que ses locaux et ses méthodes d'élimination soient conformes à toutes les dispositions mentionnées dans la législation en vigueur. Dow décline toute obligation ou responsabilité relative aux informations contenues dans le présent document. Les produits ne sont couverts par aucune garantie ; toute garantie implicite de valeur commerciale ou de conformité à un usage particulier est exclue. Le présent document est destiné à une utilisation globale.

®™ Marque de commerce de The Dow Chemical Company (« Dow ») ou d'une société affiliée de Dow

© 2022 The Dow Chemical Company. Tous droits réservés.